



CONFÉRENCE

LE STATUT DES MAGISTRATS DU SIÈGE

6 March 2023

Amphi 1 - Centre Panthéon | 12 place du
Panthéon 75005 PARIS

Conférence exclusive de l'IEJ Pierre Raynaud

Les conférences judiciaires de l'IEJ Pierre Raynaud

Intervention de M. Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la cour d'appel de Paris

CONFÉRENCE



IEJ

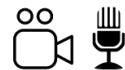
Institut d'études judiciaires
Pierre Raynaud

LE STATUT DES MAGISTRATS DU SIÈGE

Avec Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la Cour d'appel de Paris

LUNDI 6 MARS 2023 | 17H > 19H

AMPHI 1 - CENTRE PANTHÉON



En présentiel et à distance



iej-paris2.fr

Institut d'Études Judiciaires "Pierre Raynaud" - 12 place du Panthéon 75005 PARIS
Tél secrétariat : +33 (0)1 44 41 56 32

Le statut des magistrats du siège :

- > Indépendance ;
- > Inamovibilité ;
- > Obligations déontologiques ;
- > Rôle Conseil supérieur de la magistrature.

Conférence réservée aux étudiants de l'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas.

A suivre sur place et en direct depuis votre espace réservé !